

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : JAUNAY-CLAN 86

Type de réunion

Réunion d'école publique

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Numéro et titre du premier sujet traité

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Constat : les élèves en difficulté aboutissent souvent dans la filière professionnelle. N'y a-t-il pas d'autre réponse à leurs problèmes ?

Question : comment proposer des parcours différenciés à l'école primaire ? Quelle organisation pour s'adapter à la diversité des élèves ?

Il ne serait pas souhaitable de revenir à l'idée de classes de niveau. L'hétérogénéité est un facteur favorisant : groupe classe plus facile à vivre grâce au dynamisme apporté par les meilleurs élèves. Progrès plus rapides des plus faibles grâce aux exemples de réussite dans la classe.

La mise en place des cycles est considérée comme la seule réforme valable pour répondre à la diversité des élèves.

Les enseignants ont manqué de temps et de formation pour la mettre en œuvre.

Elle permet de mettre en place une pédagogie différenciée, de respecter la diversité des élèves et le rythme de chaque enfant.

Mais il faudrait peut-être l'assouplir pour, au besoin, allonger chaque cycle d'un an afin de pouvoir établir un contrat avec l'élève et donc lui laisser plus d'autonomie par rapport à son propre parcours.

Le parrainage (entre enfants d'une même classe d'âge ou entre grands et petits), éventuellement renforcé d'un contrat inter-élèves, semble une pratique intéressante qui responsabilise, donne de l'autonomie, et donc valorise les élèves même les plus faibles.

Pourquoi les cycles n'ont-ils pas fonctionné ?

Les enseignants s'en estiment responsables. La mise en œuvre en est souvent meilleure en milieu rural (cours multiples) qu'en ville où le cours unique a été longtemps revendiqué.

Les cycles à l'école primaire sont d'excellents outils auxquels il faut encore laisser le temps d'être mieux utilisés. Le projet d'école également qui permet en outre un partenariat avec les parents.

Question : qu'apporte l'école aux élèves ? Pourquoi certains sont-ils en échec ?

- L'école qui veut donner le sens de l'effort semble en contradiction avec la société qui, elle, privilégie le loisir.
- Il faut donner du sens à l'école pour l'élève . L'enfant en difficulté ne sait pas forcément pourquoi il va à l'école, ceux qui réussissent le savent : ils auront plus tard un métier qui leur permettra de vivre, mais aussi une ouverture d'esprit qui permettra de satisfaire leur curiosité. C'est leur famille qui a pu l'éveiller, à la manière d'Albert Jacquart qui s'émerveille et souhaite que chacun s'émerveille face au monde. Albert Jacquart serait un excellent ministre de l'Education Nationale en prônant la motivation des élèves par l'émerveillement.
- La pédagogie du projet à l'école permet aux enfants d'être acteurs de leurs apprentissages. Ils sont plus motivés pour apprendre. Leurs apprentissages sont ancrés dans la réalisation de quelque chose, un peu à la manière de ce que prônait Célestin Freinet.
- L'école est trop séparée de la vie de tous les jours et de la vie familiale . Le partenariat école – famille ne fonctionne pas suffisamment. Il ne faut pas oublier le travail éducatif nécessaire dans la famille.
- Les rythmes scolaires (journée – année) ne semblent pas en cohérence avec la connaissance que l'on a de ceux de l'enfant, à savoir notamment que la régularité est préférable aux coupures. Evocation du modèle suédois dans lequel la société permet aux parents de s'adapter aux horaires de l'enfant. Il ne faudrait pas courir le risque que sur du temps éventuellement libéré par l'école, l'enfant soit livré à lui-même.

Pourquoi aller chercher un modèle dans d'autres pays dont les résultats ne sont pas toujours enviables alors que le modèle français, d'après certains sondages, séduit 83 % des parents ?

Numéro et titre du deuxième sujet traité

12 comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Définition des partenaires extérieurs :

- les communes et associations ont été partenaires de l'école grâce aux Contrats Educatifs Locaux et aux Plans Educatifs Locaux
- Les parents . Les bons parents font-ils de bons élèves ? La vraie question serait : comment aider les élèves non favorisés par leur milieu familial ? Faut-il des éducateurs pour les parents ? Définition de la mission de l'école : l'école doit-elle supprimer les inégalités ou simplement en tenir compte ? L'école ne peut pas imposer une culture, elle doit ouvrir l'esprit des élèves afin qu'ils soient en mesure d'effectuer leurs propres choix en tant qu'adultes. Elle doit les éduquer pour les rendre critiques face aux faits de société.
- le secteur associatif : très riche car il possède une multitude d'intervenants professionnels, mais, très pauvre car peu de bénévoles. Il nécessite des garde-fous, car les intervenants extérieurs peuvent avoir une plus ou moins bonne influence sur les élèves.

Qui doit agréer les intervenants, l'école ou l'Inspection Académique ? N'est-ce pas trop de responsabilités, est-ce que cela ne sort pas de la compétence des directeurs ?

Numéro et titre du ...sujet traité

19 faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

- autonomie financière : il semble nécessaire que l'Etat continue à participer car lorsque les financements sont locaux (budget des écoles) on constate de grandes disparités.
L'école doit rester ouverte à tous indépendamment des revenus familiaux.
Les moyens sont importants pour réduire les inégalités car ils permettent aux élèves les moins favorisés d'avoir accès à du matériel coûteux (informatique ...) et à la culture (salle de cinéma, piscine ...)
- L'autonomie n'est-elle que financière ?
Elle peut être pédagogique : choisir son projet d'école. L'autonomie pédagogique ne peut être envisagée sans une révision du statut du directeur :
 - ° soit animateur pédagogique, ce qui implique une formation différente
 - ° soit gestionnaire, auquel cas, une personne extérieure à l'école pourrait s'en charger.Le statut de directeur doit être précisé, sa fonction définie et sa formation approfondie sans toucher à la notion de service public : ne pas le transformer en gestionnaire d'un établissement sans lien avec l'Etat.

L'autonomie ne doit pas signifier démantèlement du service public. Les accords internationaux ne doivent pas remettre en cause l'Education Nationale Française.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 mettre en oeuvre et poursuivre une différenciation pédagogique de l'école au collège à son rythme et de suivre la voie qui l'intéresse dans son cursus scolaire.

2 Mettre en œuvre une formation initiale et continue des enseignants qui pensée en fonction des difficultés des élèves, pourrait favoriser tous les élèves.

3 Conserver l'organisation nationale de notre système éducatif mais en repenser les rythmes et les moyens en relation avec les partenaires locaux.